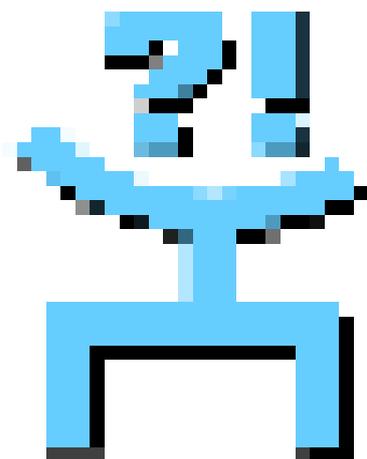


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4717>



Aménagement du poste de travail

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : dimanche 7 décembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'interlocuteur des personnes handicapées et correspondant handicap au Rectorat est Monsieur Ferron (responsable de la cellule CGRH, 03 80 44 87 72) qui informe et conseille ces personnels :

- sur les dispositifs d'insertion professionnelle,
- sur les possibilités d'aménagements du poste de travail et leur financement,
- sur les aides dont elles peuvent bénéficier.

Dossier de demande d'aménagement des postes à retourner à :

**Cécile DESANDES, Cellule de Gestion des
Ressources Humaines, 2G rue General
Delaborde 21000 DIJON**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Dossier Aménagement de poste

Ci-dessous, nous mettons à votre disposition divers documents diffusée par l'administration ces dernières années qui peuvent vous être utiles :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Droits des personnes en situation de handicap

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Travailler à l'éducation nationale avec un handicap, c'est possible